Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

Direction générale des Politiques Agricole, Agroalimentaire et des Territoires
Service de la Forêt, de la Ruralité et du Cheval
Sous-direction de la forêt et du bois
Bureau des investissements forestiers
Adresse : 19 avenue du Maine
75732 Paris cedex 15

Suivi par : Pierre Bouillon
Tél. : 01 49 55 51 26
Fax : 01 49 55 84 06

NOTE DE SERVICE

DGPAAT/SDFB/N2013-3014

Date: 16 avril 2013

Date de mise en application : immédiate
Date limite de réponse : **3 mai 2013**

Code EPICEA : 141 273

Nombre d'annexes : 2

Le Ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt
A

Mesdames et Messieurs les Préfets de région

Objet : stage de formation continue du 28 au 31 mai 2013 organisé par la DGPAAT et la DRIAAF Île-de-France concernant le contrôle des ressources génétiques forestières.

Résumé :
La présente note de service définit les modalités d'inscription au stage de formation continue mentionné en objet. L'organisation matérielle de cette session est confiée à la direction régionale interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Île-de-France, avec l'appui de la DGPAAT/Sous-direction de la forêt et du bois et de l'institut IRSTEA/Nogent-sur-Vernisson. Elle se déroulera du mardi 28 mai à 14heures au vendredi 31 mai 2013 à 12 heures.
.

MOTS-CLES : formation, contrôle du commerce de matériels forestiers de reproduction, ressources génétiques forestières, application informatique Chloé.

DESTINATAIRES
Préfets de région Directeurs régionaux de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt IRSTEA-Nogent-sur-Vernisson DTCB ONF

Cette session est réservée aux contrôleurs des ressources génétiques forestières des directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (service régional en charge du contrôle du commerce des matériels forestiers de reproduction).

Le stage portera principalement sur le contrôle de la réglementation relative au commerce des matériels forestiers de reproduction.

La fiche d'inscription au stage (annexe 1) et le programme indicatif (annexe 2) sont joints à la présente note.

Le lieu du stage :

La Ferme de la petite loge
La petite loge
77 580 LA HAUTE MAISON
Téléphone : **01 60 25 62 69**
Fax : **01 60 25 72 52**
Courriel : « **fermepetiteloge@free.fr** »

Accès ferroviaire :
Gare la plus proche : gare SNCF de Crécy-la-Chapelle via Paris-Est et Esbly

Hébergement : sur place.

Les participants indiqueront à David Pourias s'ils se font héberger sur place et préciseront leurs horaires d'arrivée (courriel : david.pourias@agriculture.gouv.fr).

Les agents complètent la fiche d'inscription (annexe 1) puis la transmettent à leur chef de service pour avis hiérarchique.

Les fiches sont ensuite remises au responsable local de formation (RLF) de leur structure. Ce dernier enregistre les inscriptions sous EPICEA en reprenant l'avis du supérieur hiérarchique, recueille s'il y a lieu l'avis financier de « l'autorité susceptible d'assurer l'indemnisation des frais de déplacement » et transmet les fiches ainsi complétées à David Pourias au plus tard **le 3 mai 2013.**

Les contrôleurs désirant aborder des questions spécifiques lors des réunions de travail feront parvenir leurs demandes à Pierre Bouillon (courriel : pierre.bouillon@agriculture.gouv.fr).

Les frais d'organisation de la réunion et de déplacement liés à la visite sur le terrain du jeudi 30 mai seront pris en charge par la DGPAAT.

Pour les agents du MAAF, les frais de déplacement et d'hébergement seront pris en charge par les directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt sur la base des tarifs réglementaires.

L'Ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts
chargé de la sous-direction de la forêt et du bois

Signé : Jacques ANDRIEU

ANNEXE 1

FICHE D'INSCRIPTION

Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt

NOM (M. Mme Mlle) : Prénom : Catégorie : Grade : Courriel : Tél. :	Direction : Service : Adresse administrative : Télécopie :
Poste occupé : **Motivations de la demande :** ☐ T 1 : Adaptation immédiate au poste de travail ☐ T 2 : Adaptation à l'évolution prévisible des métiers ☐ T 3 : Développement ou acquisition de nouvelles qualifications ☐ T 3 : Développement personnel ☐ Mobilisation du droit individuel à la formation (DIF) envisagée pour cette action de formation. Si oui, une demande officielle d'utilisation du DIF doit être déposée en parallèle. Fait à le	CODE EPICEA : 141 273 Intitulé de l'action de formation: Séminaire national de formation des contrôleurs de ressources génétiques « Modalités d'application et de contrôle de la réglementation relative au commerce des matériels forestiers de reproduction » Date de formation : 28 au 31 mai 2013 Signature de l'agent

Cadre réservé à l'administration

Visa du Correspondant ou Responsable Local de Formation :

Avis du chef de service	**Avis de l'autorité susceptible d'assurer l'indemnisation des frais de déplacement** (transport et indemnités de mission)
☐ favorable	favorable ☐
☐ défavorable	☐
motifs de refus	
☐ Contraintes organisationnelles	☐
☐ Inadéquation au plan de formation du service	☐
☐ Contraintes budgétaires	☐
☐ Autres raisons (à préciser)	☐
Date Signature	Date Signature

les deux pages sont à retourner au plus tard le 3 mai 2013 à David Pourias (**david.pourias@agriculture.gouv.fr**)

« Contrôle des ressources génétiques forestières

SESSION DE FORMATION CONTINUE

Du 28 mai 2013 à 14h au 31 mai 2013 à midi

Madame / Monsieur.....……

joignable au numéro de téléphone….....…….…

arrivera le 28 mai 2013 : OUI □ NON □ si NON, autre date :

par ses propres moyens vers…….(heures)

par SNCF (gare de : ……) vers……(heures)
pourra être précisé ultérieurement

désire être pris en charge à son arrivée à la gare : OUI □ NON □

souhaite qu'une chambre lui soit réservée :

Nuit du 28 au 29 mai OUI □ NON □

Nuit du 29 au 30 mai OUI □ NON □

Nuit du 30 au 31 mai OUI □ NON □

Souhaite prendre les repas suivants :

Dates	**Petit déjeuner**		**Déjeuner**		**Dîner**	
Mardi 28 mai			OUI □	NON □	OUI □	NON □
Mercredi 29 mai	OUI □	NON □	OUI □	NON □	OUI □	NON □
Jeudi 30 mai	OUI □	NON □	OUI □	NON □	OUI □	NON □
Vendredi 31 mai	OUI □	NON □	OUI □	NON □		
TOTAL						

les deux pages sont à retourner au plus tard le 3 mai 2013 à David Pourias (david.pourias@agriculture.gouv.fr)

ANNEXE 2 : programme du stage

SESSION DE FORMATION CONTINUE

destinée aux contrôleurs des ressources génétiques forestières des DRAAF

du 28 au 31 mai 2013

PROGRAMME

Ressources génétiques forestières et modalités d'application de la réglementation relative au commerce des matériels forestiers de reproduction (MFR).

DATES	HEURES	THEMES	INTERVENANTS
28/05/13	14h – 15h	Présentation des enjeux Forêt-Bois en région Île-de-France	Pierre-Emmanuel Savatte (DRIAAF/SRFB)
	15h15 – 16h30	Actualités réglementaires européennes et OCDE dans le domaine des MFR	Pierre Bouillon (DGPAAT)
	16h45 – 18h	Actualités réglementaires nationales et inventaire national des ressources génétiques forestières (RGF)	Pierre Bouillon (DGPAAT)
29/05/13	8h30 – 10h30	Actualisation du manuel de procédures « Certification et contrôle des matériels forestiers de reproduction (MFR) »	Pierre Bouillon (DRIAAF/SRFB)
	10h45 – 12h15	Application CHLOE	Josette Chauvin (DRAAF Bourgogne) et Aurélien Brochet (IRSTEA)
	14h – 16h	Présentation de la R&D ONF et de la Mission d'intérêt général Pôle National des Ressources Génétiques Forestières (PNRGF) – Stratégie de l'ONF « RGF et adaptation au changement climatique »	Jean-François Dhote (ONF)
	16h30 – 18h	Prise en compte du changement climatique dans l'actualisation des fiches Conseils d'utilisation des MFR	Eric Collin et Aurélien Brochet (IRSTEA)
30/05/12	08h – 18h	Journée terrain en forêt de Fontainebleau (visite de peuplement sélectionné et d'unité conservatoire de chêne sessile, historique des reboisements et des origines utilisées, RBI de La Tillaie, enjeux de forêt périurbaine et accueil du public).	Sylvain Ducroux (ONF) et David Pourias (DRIAAF Île-de-France)
31/05/12	9h – 12h	Rencontre annuelle entre les professionnels (semenciers, pépiniéristes, reboiseurs, gestionnaires forestiers), les contrôleurs des DRAAF, la DRIAAF Île-de-France, IRSTEA et la DGPAAT.	Professionnels/ DRAAF/DGPAAT